



Marseille, le 16 janvier 2018



25-34 ans : c'est là que ça se « pacse »

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 6,5 % des personnes vivant en couple sont pacsées en 2016. Ce type d'union est moins fréquent que dans les autres régions métropolitaines. Dans tous les départements de Paca, le taux de couples pacés est plus faible que la moyenne nationale. La proportion de Pacs est la plus forte pour les personnes entre 25 et 34 ans. Plus les personnes en couple sont âgées, plus elles sont mariées. Chez les jeunes, le Pacs est plus fréquent parmi les diplômés du supérieur. Le nombre d'enfants influe également sur le choix du type d'union : plus il y a d'enfants à charge, plus l'union est contractualisée par un mariage.

Thierry Lassagne, Insee

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :

[Insee Flash Paca n° 40, janvier 2018](#)

Vous pouvez obtenir des précisions auprès des auteurs de l'étude en contactant

Fernande Ponzio, à l'Insee

Tél : 04 91 17 59 11 - 06 61 35 63 73

Mél : dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr